

Si vous vous en souvenez, j'avais l'impression lors de notre conversation d'hier que le sixième étage ne serait pas touché par cet état de choses, mais en discutant la question ce matin avec l'architecte afin de m'assurer de tous les détails du projet, j'ai appris que le sixième étage pourrait être touché aussi bien que les autres.

Et cette lettre est signée par J. Jacques Junker, vice-président.

M. CANNON: Ce n'est pas cette lettre qui est mentionnée dans le télégramme qui a été lu tout à l'heure et dans lequel il est dit que le droit d'un voisin de bâtir sur son propre terrain ne doit pas être considéré comme une objection sérieuse ou un prétexte pour changer d'idée. Il doit y avoir une erreur.

M. COLDWELL: Il y a une question que je voulais poser plus tôt, mais le ministre a plus ou moins éclairci le point. Le 25 juin, le ministère a avisé la compagnie qu'il considérait ce changement comme important et que la question devrait être réexaminée par la compagnie. On nous a dit qu'il fallait lire «gouvernement» au lieu de «ministère». Je me demande maintenant jusqu'à quel point cette question a pu être examinée au préalable par le gouvernement, puisqu'il est entré en fonctions le 21 juin et on nous dit que le 25 juin le gouvernement a avisé la compagnie que ce changement était considéré comme important. Quelle étude le gouvernement a-t-il eu le temps de faire en quatre jours?

M. CRESTOHL: Vous ne savez pas comme le gouvernement actuel travaille vite!

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Très vite, comparativement au gouvernement précédent.

M. COLDWELL: Est-ce que le gouvernement a vraiment étudié la question?

M. KUCHERPA: Une communication a été envoyée le 19 juin 1957 et une le 25 juin dont on a donné lecture. Avons-nous cette dernière communication?

Le PRÉSIDENT: Nous ne l'avons plus, mais je crois qu'elle a été citée et qu'elle est dans le compte rendu.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Monsieur Lawson, est-ce que certains fonctionnaires de différents ministères ont manifesté de l'opposition à l'égard du déménagement? Avez-vous été avisé que le ministère des Affaires extérieures ou l'Office du tourisme avaient des objections à ce déménagement?

Le TÉMOIN: Non, pas du tout.

M. MACNAUGHTON: Je suppose que les différents organismes ne sont pas trop contents d'avoir à quitter leurs petits paradis.

Le PRÉSIDENT: Nous avons une liste des représentants des divers organismes et je crois qu'il vaudrait mieux leur poser la question plutôt que de tirer toutes sortes de conclusions. Avez-vous d'autres questions à poser?

M. HOLOWACH: Monsieur le président, je voudrais obtenir certains renseignements qui aideraient à éclaircir la question et qui nous indiqueraient qui est lésé dans ce marché.

Le témoin a déclaré qu'il ne s'agit pas d'une entreprise commerciale au vrai sens de l'expression. Comme tout homme d'affaire sérieux, avant d'entreprendre ce projet, vous vous êtes sûrement demandé si l'entreprise était rentable, que le gouvernement loué ou non une partie de l'immeuble. C'est ce qui m'amène à vous poser une première question. Vos amis, les initiateurs du projet, auraient-ils fait ce placement s'ils avaient su que le gouvernement ne louerait pas une partie de l'immeuble?

Le TÉMOIN: Certainement pas. Aucune de ces personnes ne cherchait à faire un placement immobilier à New-York. Elles savaient que c'était une